

Rapport annuel de la Banque centrale européenne - 2020

Lors de sa période de session de février, le Parlement examinera le rapport annuel de la Banque centrale européenne (BCE) en présence de Christine Lagarde, présidente de la BCE. Le débat portera sur le rapport d'initiative de la commission des affaires économiques et monétaires (ECON), consacré notamment à la politique monétaire de la BCE dans le contexte de la crise du coronavirus, aux mesures de stabilité financière et aux mesures de lutte contre le changement climatique.

Rapport annuel de la Banque centrale européenne pour 2019

Comme l'indique le [rapport annuel de la BCE pour 2019](#), l'expansion économique dans la zone euro s'est poursuivie en 2019, mais la croissance s'est ralentie, passant de 1,8 % en 2018 à 1,2 % en 2019. Cette situation s'explique principalement par le ralentissement de l'économie mondiale, induit par un recul de la production et de l'investissement dans le secteur de la fabrication, dans un contexte d'incertitude liée aux échanges. Néanmoins, la situation du marché du travail a continué de s'améliorer, le taux de chômage tombant à 7,6 % en 2019. L'inflation annuelle moyenne est revenue à 1,2 % en 2019, contre 1,7 % en 2018, principalement en raison de la baisse de l'inflation sur l'énergie et les denrées alimentaires. Dans ce contexte macroéconomique, la BCE a adopté une politique monétaire accommodante au cours de l'année 2019. En [septembre 2019](#), le conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a réduit le [taux de la facilité de dépôt](#) de - 0,40 % à - 0,50 %. En novembre de la même année, il a ensuite décidé de relancer les acquisitions nettes dans le cadre du programme d'achat d'actifs ([PAA](#)), à un rythme mensuel de 20 milliards d'euros.

Coup de projecteur sur l'année 2020

La pandémie de coronavirus qui sévit depuis le début de l'année 2020 a asséné un choc majeur à l'économie. La BCE [prévoit](#) pour 2020 une baisse de 7,3 % du PIB réel de la zone euro et une hausse du taux de chômage à 8,0 %. La BCE a pris des [mesures extraordinaires](#) pour en atténuer les effets: mesures de relance monétaire, mesures de politique monétaire non conventionnelle et [allègements temporaires en matière de fonds propres et de fonctionnement](#) accordés aux banques afin d'accroître leur capacité de prêt. En mars, le conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a augmenté le volume des programmes d'achat d'actifs existants grâce à une enveloppe temporaire d'[achats nets d'actifs supplémentaires](#) de 120 milliards d'euros jusqu'à la fin de l'année 2020; il a aussi lancé un programme temporaire, distinct et supplémentaire d'[achats d'urgence face à la pandémie](#) (PEPP), doté d'une enveloppe de 750 milliards d'euros, puis portée à un total de 1 850 milliards d'euros.

Position du Parlement européen

Le 10 décembre 2020, la commission des affaires économiques et monétaires (ECON) du Parlement a adopté un [rapport d'initiative](#) sur le rapport annuel de la Banque centrale européenne pour 2019, qui traite également du rôle de la BCE dans la lutte contre la crise de la COVID-19. Le rapport prend acte de l'appel lancé par la présidente Lagarde en faveur d'un [alignement complet des politiques budgétaires et monétaires](#), ainsi que de l'engagement pris par la BCE de soutenir la reprise économique de la zone euro. Il se félicite de la réaction rapide et substantielle de la politique monétaire de la BCE à la crise du coronavirus dans un contexte d'urgence, et espère que la BCE maintiendra son soutien aussi longtemps que nécessaire. Il souligne que la politique monétaire, à elle seule insuffisante pour parvenir à une [reprise économique durable](#), doit s'accompagner de réformes renforçant la compétitivité et la cohésion sociale. Il enjoint les États membres de ne pas considérer la faiblesse des taux d'intérêt comme allant de soi; il insiste également sur les retombées que peut avoir une politique monétaire très accommodante, telles que les répercussions pour les épargnants ou le risque d'inflation des prix des actifs. Il prend acte de l'engagement de la

présidente Lagarde en matière de [lutte contre changement climatique](#) et invite la BCE à aligner son cadre de garanties sur les risques liés au changement climatique et à communiquer son niveau d'alignement sur l'accord de Paris, ainsi qu'à examiner ledit alignement dans le secteur bancaire. Il salue l'analyse et des travaux préparatoires de la BCE en vue de l'introduction d'un [euro numérique](#); il invite la BCE à étudier les moyens de renforcer le [rôle international de l'euro](#). Enfin, il traite des questions de responsabilité et rappelle en particulier la vive préoccupation du Parlement concernant l'[équilibre hommes-femmes](#) au sein du conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne.

Rapport d'initiative: [2020/2123\(INI\)](#); Commission compétente au fond: ECON; Rapporteur: Sven Simon (PPE, Allemagne).

